L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 20 NOVEMBRE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Montgomery, 18 novembre.

Il est certain que le Wisconsin et l'Iowa ont voté pour Cass. Les élections sont en demande à New York. Il y a eu lundi une grande animation [illegible] Les navires Marcellus, [illegible] venant de [illegible] Atlantic, Gipsey et [illegible] de la même ville, sont arrivés à New York.

Seconde Dépêche.

Montgomery, 19 novembre.

Les retours des élections dans l'Ouest de la Virginie donne un si grand gain à TAYLOR que le vote de cet Etat est encore douteux. D'après les dernières informations il paraît que si Taylor obtient une majorité de 500 voix dans les douze comtés dont on [illegible] les retours, Cass sera battu.

Dans l'Etat de New-York les voix données à Cass et à Van Buren se contrebalancent tellement, qu'on ne [illegible] lequel de ces deux candidats aura ou le [illegible] Taylor.

[illegible] New York que l'on croit [illegible] sera bientôt [illegible]

[illegible] à partir du 1er décembre, [illegible] via Havane et la Nouvelle-Orléans. [illegible] City est parti le 16 [illegible] Orleans.

[illegible] de coton se sont élevées [illegible] à 7½ cts.

Les fonds à New York se maintiennent—le nouvel [illegible]

[illegible] pour la Nouvelle Orleans, la [illegible] Philadelphie, le Nashua.

VIRGINIE.

Nous n'avions aucun espoir du côté de la Virginie, et nous avons même abandonné cet Etat à M. Cass, mais une dépêche du 16, que publie le Delta, et celle que nous avons reçue de notre correspondant, changent quelque peu la thèse. Il y a dix comtés dont on ne connait pas encore le vote, si notre gain s'élève à une moyenne de trente voix dans chacun de ces dix comtes, l'Etat est à Taylor. Or, cette partie de la Virginie [illegible] les comtes sus-mentionnés forment le Sud-Ouest de l'Etat, appelé ordinairement le petit Tennessee, et nous avons toujours [illegible] dans cette partie de l'Etat un [illegible] considérable.

[illegible] de l'Etat du Tennessee: "Nous [illegible] la Virginie votera selon toute probabilité pour Taylor, si nos amis de l'autre côté des montagnes font leur devoir. Dans la partie [illegible] de l'Etat il est certain que les [illegible] donneront à leur candidat un vote [illegible] que celui qu'a obtenu Harrison. [illegible] les Tayloristes n'est des montagnes [illegible] leur devoir, et quant [illegible] dont on ne connaît pas encore le vote suivant la dépêche du *Delta*, ce sont précisément ceux dont on parle plus haut et qui [illegible] Taylor un vote beaucoup plus [illegible] que celui de Harrison.

[illegible] des retours pas encore de la Virginie [illegible] nous y avons été battus [illegible] très petite majorité.

GEORGIE.

[illegible] les retours de 81 comtés sur 93 [illegible] Notre gain y est de 3191 [illegible] premier district congressionnel, [illegible] second district, 324, troisième district [illegible] 785, cinquième [illegible] sixième district, 257, septième [illegible] 78, neuvième district, 604. Les retours [illegible] septième et huitième [illegible] La majorité de Taylor [illegible] Etat ne sera pas au-dessous de 3,000 voix.

ALABAMA.

[illegible] Alabama et le [illegible] Les retours officiels [illegible] Cass ait obtenu [illegible] l'opinion du *Mobile Register*, [illegible] à Cass de trois à [illegible] D'une autre part, [illegible] l'Etat complet [illegible] Covington, de Dale, [illegible] de Baine. La majorité de Taylor [illegible] est de 396 voix. Le comté [illegible] 1840 une majorité à [illegible] et l'on croit qu'il donnera une légère [illegible] Taylor. Covington, suivant le *Montgomery Journal*, donnera à Taylor au moins [illegible] majorité. Ce vote ajouté à 396 donne [illegible] Dale [illegible] le vote se balancera [illegible] Si en est ainsi, le comté de [illegible] qui a donné à Polk plus de 600 voix [illegible] majorité de Taylor pour faire [illegible] Mais n'y aura-t-il pas un de [illegible] vote de ce comté comme partout [illegible]

TENNESSEE.

[illegible] démocrates les plus distingués de [illegible] Tennessee écrit que dans cette partie [illegible] majorité de Taylor ne peut pas être [illegible] voix. Celle de Clay il y a [illegible] 2,280. Les retours de six [illegible] Granger, Anderson, [illegible] indiquent un gain de 600 [illegible] de 1847. Nous [illegible] dans le centre et dans [illegible] notre gain est très considérable [illegible] que la majorité de Taylor [illegible] probablement 5,000 [illegible] peut être 7,000 voix.

RETOURS DE NEW-YORK.—L'*Express* du 10 [illegible] la majorité de Taylor dans l'Etat de New York à environ 100,000 voix. Un journal [illegible], l'*Albany Atlas*, reproche aux [illegible] d'avoir déserté l'élu de la Convention de [illegible] pour se rallier à Taylor.

LOUISIANE.

Les retours suivans de 37 paroisses sur les 47 qui composent l'Etat, sont officiels. Nous avons [illegible] chiffres sur les bulletins transmis au secrétaire d'Etat.

Paroisses.	Taylor.	Cass.
Orléans,	5551	4579
St. Bernard,	124	89
[illegible]	275	183
[illegible]	429	295
Jefferson,	717	660
Est Baton Rouge,	400	406
[illegible]	187	350
[illegible] Feliciana,	252	261
[illegible]	298	236
St. Jean Baptiste,	228	124
St. Jacques,	431	117
Lafourche,	739	162
Madison,	283	192
Concordia,	188	96
[illegible]	177	111
[illegible]	208	235
[illegible]	144	243
Pointe Coupée,	288	370
St. Martin,	456	240
St. Charles,	135	35
Rapides,	383	543
[illegible] Feliciana,	349	334
Lafayette,	108	220
Ste Hélène,	169	188
Ste Marie,	470	166
Ouachita,	168	176
Caldwell,	90	149
Catahoula,	320	386
[illegible]	469	286
Terrebonne,	353	129
Ouest Baton-Rouge,	255	109
Washington,	158	190
Avoyelles,	290	359
De Soto,	149	217
Natchitoches,	344	495
Sabine,	246	271
St. Landry,	751	376
	16,655	13,642
	13,642	
	3 013	

Les majorités suivantes ne sont pas officielles, mais nous croyons que l'on peut se fier à leur exactitude.

Paroisses.	Taylor.	Cass.
Franklin,		40
Vermilion,	77	
Calcasieu,		73
Bossier,	40	
Caddo,		19
Union,	70	
Morehouse,	77	
Jackson,		66
	264	198
	198	
	66	
	3,013	
	3,079	

Claiborne et Bienville, qui ne formaient qu'une paroisse en 1844, ont donné à Polk une majorité de 179 voix. Si ce chiffre est resté le même cette année, la majorité de Taylor dans l'Etat est exactement de 2,900 voix.

LE PROPAGATEUR CATHOLIQUE.—Ce journal, qui compte déjà plusieurs années d'existence, vient de subir une complète transformation sous le double rapport de la rédaction et de la typographie. Nous voyons avec plaisir que l'écrivain de talent qui rédige le *Propagateur* s'applique à donner à sa feuille ce caractère d'universalité qui lui manquait jusqu'à ce moment. Un journal religieux se fait difficilement accepter dans le monde s'il se borne à l'exposition du dogme, à l'enregistrement des faits qui intéressent exclusivement l'Eglise.

Le *Propagateur* est imprimé en caractères neufs et avec cette netteté et cet arrangement de bon goût que l'on découvre dans tout ce qui sort des presses de M. Méridier. Le format est agrandi, ce qui promet à l'éditeur de donner une quantité de matière beaucoup plus considérable que par le passé.

Somme toute, le *Propagateur* est un excellent journal qui a déjà conquis une place éminente dans la presse orléanaise, et nous ne croyons pas que le patronage éclairé du public lui fasse jamais défaut.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle nous a transmis samedi matin les nouvelles apportées par l'*America*. Les débats sur la Constitution ont été terminés le 23 octobre; le projet a dû être revisé et adopté définitivement le 28 octobre par l'Assemblée Nationale. Nous avons déjà dit que l'élection présidentielle a été fixée au 10 décembre prochain. Un gouvernement régulier va donc succéder en France, au gouvernement transitoire installé par la révolution. Rien, au reste, n'est changé dans la situation intérieure de la France.

Chronique Locale.

L'ETAT VS. LA BANQUE DU COMMERCE.—L'avocat général vient d'intenter un procès à cette institution, pour avoir failli aux termes de sa charte, qui l'oblige à dépenser $100,000 par an, pour fournir de l'eau à la ville. Ce procès est basé, sur une loi passée à la dernière session de la Législature, qui autorise l'avocat général à poursuivre cette compagnie, dans le cas où elle manquerait de remplir ses engagements.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Les criminels suivants ont été condamnés par cette Cour, dans sa séance de samedi; John Miller, convaincu de vol, à cinq mois de prison; J. Delabra, John Marshall et Charles Wilson, à six mois, et John Smith pour avoir volé de l'argenterie chez M. A. Mazureau, à un an de pénitencier.

VOL AVEC EFFRACTION.—Le magasin d'habillements de M. Laville, à l'encoignure des rues Vieille Levée et St Philippe, a été enfoncé pendant la nuit de samedi, et une valeur de cinq ou six cents piastres d'habillements y a été volée. On suppose que ce vol a été commis par six ou huit individus qui sont descendus de voiture à cet endroit, et qui ont été vus causant devant le magasin. Il est probable que les voitures ont été employées au transport des marchandises. Six individus, accusés de ce vol hardi, ont été arrêtés hier dans les 1ère et 3ème Municipalités. Voici leurs noms: John Partney, Michel Tierney, Edward Jones, Henry Martin, J. Wallans alias J. Workman et Thomas Spriggs; tous ces messieurs sont des connaissances intimes de la police. Parry et Tierney qui sont, dit on, cochers, avaient en leur possession des objets provenant de ce vol.

ARRÊTÉS.—G. C. Davis et Wm. Anderson ont été conduits au corps-de-garde de la 1ère Municipalité; le premier, accusé de vol par M. Strauss, et le second, pour avoir défoncé un boucaut de sucre sur la Levée.

LES FAUX MONNAYEURS.—Louis Hernandez et ses complices Thomas Gomez, Durand et Caroline Nayère ont été envoyés devant la 1ère Cour de District.

ACQUITTÉS—Harry Wilson, J. B. Sorapuru, Miguel Hernandez, et Charles Rogers, accusés d'avoir assailli des personnes qui se trouvaient au *Beer House* de J. Schonan, ont été examinés hier par le recorder Génois et déchargés de la plainte.

INCENDIE—La case à pompe No. 8, encoignure Levée et Marigny, a été consumée dans la nuit; la pompe a été endommagée.

ENQUÊTE—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un nommé Michel McCarthy qui a été trouvé mort dans une maison de la rue Religieuse. Verdict, mort d'apoplexie.

ANGLETERRE.

Il n'y a que deux nouvelles à recueillir dans les journaux anglais d'aujourd'hui.

Le docteur Wellesley, frère du duc Wellington, vient de mourir à Durham, à l'âge de 78 ans. Il était le quatrième fils du duc de Wellesley, et le plus jeune frère du duc de Wellington.

Le chef irlandais Meagher a été déclaré, comme les trois autres, coupable de haute trahison par le jury de Clonmel. Le verdict a été également accompagné d'une vive recommandation à la clémence royale, en raison surtout de sa jeunesse.

Le bruit est répandu que les autres prisonniers qui restent à juger veulent se déclarer coupables et se mettre à la merci de la Cour. Si cette nouvelle est fondée, les assises se termineront bientôt.

La contenance de Meagher, pendant les diverses audiences, a été des plus *dégagées*. Il lisait les journaux et couvrait d'autographes une foule des livres que de curieux lui faisaient passer dans ce but. Il n'a jamais prononcé un mot, même pour parler à son avocat, auquel il adressait toutes ses intentions ou ses réflexions par écrit.

Le choléra continue à se montrer fort insignifiant à Londres; dans la journée de dimanche, deux cas seulement ont été signalés, et un seulement dans la journée de samedi.

Le *Standard* parle d'un bruit qui circulerait à la Bourse et d'après lequel sir Robert Peel reprendrait les affaires à l'approche de la session. La condition de sa rentrée au pouvoir serait qu'il aurait carte blanche pour faire face aux déficits du budget par une taxe additionnelle de 10 0/0 sur les revenus. L'*income-tax* se trouverait ainsi portée à 13 0/0.

Nous avons de la peine à croire à une pareille rumeur. Le *Standard* ne la donne lui-même que sous toutes réserves.

ITALIE.

Deux journaux sardes, l'*Avvenire* et le *Costituzionale subalpino*, donnent tous les deux une nouvelle fort vraisemblable, mais dont il convient cependant d'attendre l'affirmation. Il s'agirait d'un nouveau soulèvement de la Lombardie.

On écrit d'Alexandrie, à l'*Avvenire*, du 20 octobre:

"Nous recevons en ce moment, par voie extraordinaire, la nouvelle d'un soulèvement complet à Milan dans la journée d'hier. Radetzki avait déjà fait miner quelques-uns des plus beaux palais; il se disposait à en faire autant pour le Dôme. Le peuple, à cette vue, entre en fureur, et il tire contre les travailleurs et les soldats qui voulaient les défendre. Il en fait un horrible massacre. En un instant toute la ville est en armes; le tocsin sonne. La confusion est indicible, toutes les boutiques sont fermées."

—Modène a été déclaré en état de siége.

ESPAGNE.

On parle beaucoup à Madrid d'une intrigue de cour déjouée encore par le général Narvaez, et à la suite de laquelle le marquis de Miraflores a dû résigner ses fonctions de gouverneur du palais. C'est le roi-époux qui, sans titre, occupera désormais ce poste.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.—Le cercle fatal que l'on a si imprudemment laissé préparer, s'est enfin refermé sur Vienne. Les rails des chemins de fer ont été enlevés par les troupes, et les chemins eux-mêmes barricadés. Aucun homme n'obtient passage. Les femmes seules ont la faculté de quitter la ville. Deux voyageurs venant de Gœnsendorf ont apporté à Cologne la nouvelle que les hostilités avaient dû s'engager le 19 entre les Hongrois qui attaquaient l'arrière-garde de Jellachich, et les gardes nationaux viennois prenant de front les troupes d'Auersperg. On ne sait comment concilier ces nouvelles avec la déclaration formelle qui, selon la *Gazette de Breslaw*, aurait été faite, à la tribune de la diète autrichienne, par M. Schuselka, relativement à la retraite de l'armée hongroise. Ce mouvement extraordinaire trouve une sorte d'explication ou dans l'intervention russe, ou dans l'insurrection valaque qui, d'après une correspondance adressée du comitat de Kovar au *Lloyd autrichien*, aurait éclaté à Naszod, sous les auspices du colonel Jovis et du lieutenant-colonel Urban.

Les deux voyageurs en question affirmaient que, dans la nuit du 18 au 19, on voyait fort clairement de Gœnsendorf la lumière des ballons d'artifice lancés au delà de Vienne, sans doute pour éclairer les mouvemens des troupes.

Les nouvelles d'Olmutz, du 16 octobre, nous apprennent que la ville était déserte, même dans le voisinage de la cour impériale. La cour est en grand deuil, et vêtue de noir. Les troupes bohêmes ont toutes dépassé Olmutz, et se dirigent vers Stockerau, à l'exception d'un bataillon de grenadiers, arrivé à Prague avec le prince de Windischgraetz.

Les députés de la diète de Vienne, qui ont quitté cette capitale et se sont réunis à Prague, ont adressé une députation à l'empereur, pour demander que la diète fût transférée de Vienne dans une autre ville. Voici la réponse de S. M.:

"Je veillerai à ce que toute sécurité soit garantie à la diète de Vienne, afin qu'elle puisse continuer ses travaux, parce que je désire qu'elle s'occupe sans relâche de la constitution qu'elle est appelée à donner au pays."

L'empereur a répondu à une députation des autorités municipales de Prague, qui demandait une intervention pacifique en faveur de Vienne menacée par les armées impériales:

"Je ne méconnais pas la noblesse du mobile de votre démarche. Mais l'état de la capitale est tel, que je dois me réserver d'employer, suivant les circonstances, tous les moyens à ma disposition pour y rétablir la tranquillité et la sécurité. Mon désir le plus ardent est qu'il y soit employé le moins de forces possible, et que mes exhortations paternelles suffisent."

Le prince de Windischgraetz a pris décidément le commandement de toutes les forces militaires impériales, à la seule exception de l'armée d'Italie, qui reste sous les ordres du comte Radetzki.

On écrit d'Olmutz, le 16 octobre, au *Moniteur prussien*:

"Hier soir, le bruit s'est répandu ici que la paix venait d'être conclue avec l'Italie. Jusqu'ici ce bruit ne paraît pas se confirmer; mais ce qui serait presque aussi important, c'est qu'on assure qu'il est arrivé ici ce matin un courrier du ministère hongrois avec des propositions de soumission de la part de la Hongrie. Quelque invraisemblable que puisse paraître la chose, il est certain que la position prise par le comte Auersperg sous Vienne n'aurait pas peu contribué à ce résultat. Il est placé de telle manière entre les troupes de Jellachich et les forces qui viendraient de la Hongrie, que celles-ci ne sauraient attaquer les Croates sans l'attaquer le premier; elles n'auraient plus alors le prétexte de ne poursuivre que les Croates; et pour s'attaquer à deux ennemis, les troupes hongroises ne paraissent pas assez fortes, ainsi que la Diète de Hongrie l'a reconnu elle-même."

DERNIÈRES NOUVELLES.—Les journaux anglais enregistrent au dernier moment des avis reçus par la voie de Berlin et qui, s'ils venaient à se réaliser seraient d'une nature désastreuse. En apprenant que l'armée hongroise, au lieu de continuer sa marche sur Vienne, se repliait en arrière, la population de Vienne se serait soulevée, en accusant l'Assemblée nationale de trahison; les hôtels des ambassadeurs auraient été envahis et une partie de la ville livrée au pillage. De leur côté, les généraux Windischgraetz, Jellachich et Auersperg délivrés de toute crainte d'attaque sur leurs derrières, resserraient rapidement le cercle dont les troupes impériales entouraient la ville. Le dénouement s'annonce donc prochain et sanglant.

HONGRIE.—La diète de Hongrie vient de rendre le décret suivant, dont il est inutile de faire remarquer l'importance, au moment où les patriotes italiens organisent de nouveau l'insurrection:

"Notre chère patrie, ensanglantée, comptant, dans sa lutte suprême pour son salut et son existence, sur l'assistance patriotique de ses fils, l'Assemblée nationale décrète et ordonne, au nom de la patrie:

"Tous les soldats hongrois stationnés en Italie, en Bohême, en Moravie, en Gallicie, ou dans tout autre pays étranger, retourneront dans leur pays natal, aussitôt que ce décret leur sera connu, pour prendre part à la défense de la patrie, et de sa liberté constitutionnelle, légalement sanctionnée par le serment royal. Confiante dans un espoir certain, la nation hongroise compte que les braves soldats hongrois sauront surmonter tout obstacle, *en se frayant même un chemin par les armes*, pour voler au secours de leurs amis et de leurs frères.

"La nation hongroise, fière de ce que les fils qui leur restaient ont chassé du sol hongrois le rebelle Jellachich, attend, les bras ouverts, ses braves enfans retenus à l'étranger, et les appelle au partage de la gloire et de la reconnaissance de la patrie."

Nous avons souvent mentionné les nombreuses désertions des soldats hongrois qui, de Styrie ou de Pologne, sont accourus d'eux-mêmes en Hongrie. Il est certain que le décret de la diète va achever de porter la désorganisation dans l'armée de Radetzki, qui, jusqu'à ce jour, n'a pu contenir les Hongrois qu'en leur appliquant la loi martiale. La moitié de l'armée hongroise se trouve encore hors de Hongrie. Une bonne partie des forces de la réaction va donc passer dans les rangs des défenseurs de la liberté.

On a des nouvelles de Pesth, seulement en date du 11 octobre. C'est la veille, et par conséquent le 10, que Kossuth avait fait décréter par la diète l'entrée de l'armée hongroise sur le territoire autrichien. La déclaration rédigée par lui, et destinée à rassurer la diète autrichienne sur cette apparente violation de territoire, fut accueillie, à ce qu'il paraît, par des acclamations et des applaudissements unanimes.

"En Hongrie, dit le *Journal constitutionnel de Bohême*, l'armée magyare s'élève déjà à 100,000 hommes, et bientôt elle aura atteint le chiffre de 300,000."

La *Gazette de Cologne* publie une correspondance d'après laquelle l'armée magyare serait en retraite par suite d'une protestation de la Russie contre l'entrée des Hongrois en Autriche.

PRUSSE—De graves désordres, suscités par les réactionnaires prussiens ont ensanglanté les rues d'Elbing. Le jour où on célébrait la fête du roi, quelques insensés ont voulu enlever le drapeau allemand qui figurait au balcon de l'hôtel-de-ville. Ils ont ensuite voulu forcer à coups de hache la maison d'un particulier. La garde bourgeoise a dû intervenir. Elle a été assaillie à coups de pierres et à coups de fusil. Heureusement ces derniers n'ont atteint personne. Quarante hussards, qui formaient la seule force effective de la garnison d'Elbing, sont venus au secours de la garde bourgeoise. Leur capitaine a été grièvement blessé d'un coup de pierre. Mais, enfin, les rues ont été déblayées.

FEULLETON.

LA JEUNESSE D'HAYDN.

II.

Huit années s'étaient écoulées. On était au mois d'octobre; neuf heures du soir venaient de sonner; il faisait froid, un brouillard épais couvrait toute la ville, et la cathédrale avait l'air d'être veuve de ses grands clochers si élégants, perdus alors dans l'épaisseur de la brume; chacun était rentré chez soi; on se réunissait autour des grands poêles bien chauffés; des lumières apparaissaient aux fenêtres des salles à manger, car c'était l'heure du souper, et l'on ne rencontrait dans les rues que des crieurs de nuit: de demi heure en demi-heure ils annonçaient, avec leurs voix rauques et lugubres, l'heure et le temps qu'il faisait. Ceux qui étaient chaudement enfermés dans leurs maisons, plaignaient les pauvres gardes-nuit, car eux seuls, probablement, dans Vienne, étaient obligés de parcourir les rues et d'affronter la bise; et cependant, sous le porche de Saint-Stephan, se tenait pelotonné dans un coin obscur quelqu'un qui enviait encore leur sort. Depuis sept heures il se tenait à la même place, plongé dans les plus sombres réflexions, et à chaque crieur qui paraît sur la place: Va, crie bien fort, oiseau de mauvais augure, disait-il! tu ne crains pas de perdre ta voix, toi; tu n'as pas besoin de l'avoir claire et argentine, tu n'as pas peur qu'on te renvoie sans pain, sans asile, avec une méchante souquenille sur le dos, parce que tu ne pourras plus monter jusqu'au *sol*. Quand tu auras fini ton sot métier toute la nuit, tu rentreras tranquillement te coucher à l'heure où les autres se lèveront, et, moi, que ferai-je, que deviendrai-je alors? retourner chez mon père, c'est trop loin, et puis, que lui dirai-je quand, après une si longue absence, je reviendrai chez lui, sans état, sans moyen d'existence, car, ici, au moins pourrai-je à peu-près gagner ma vie en allant jouer dans les orchestres, tandis que dans un village, ce ne serait pas une ressource. Si au moins j'avais un habit un peu décent et un instrument! Mais rien, pas même un méchant violon et pas un kreuzer dans ma poche. Que deviendrai-je demain! .... ma foi, ce qu'il plaira à Dieu.... J'ai froid, je vais tâcher de dormir; je suis encore heureux d'être à peu près à l'abri sous cette grande porte, dormons. C'est seulement dommage de dormir sans avoir soupé, avec cela que je n'en ai pas l'habitude; mais il faudra bien que je m'y fasse. C'est dommage que j'aie aussi celle de déjeûner et de dîner, car je veux être pendu si je sais comment je m'y prendrai pour me défaire de ces mauvaises habitudes-là.... Allons, au petit bonheur!.... Saint Joseph me viendra peut-être en aide, et en disant ces mots le pauvre abandonné se pelotonna derrière une petite colonnette, se faisant le plus petit possible, pour être un peu abrité, par ce frêle rempart, contre le vent et la pluie qui soufflaient dans la direction où il se trouvait.—Il aurait probablement dormi jusqu'au jour, si son sommeil n'avait été interrompu d'une manière désagréable, par une lanterne qu'on lui promenait sur le visage. Il entrouvrit à peine ses yeux et se hâta de les refermer bien vite, aveuglés qu'ils étaient par l'éclat de la lumière.—Que faites-vous là, l'ami? lui dit-on.—Eh parbleu vous le voyez bien, je dormais et j'ai fort envie de continuer; ainsi, bonsoir.—Bonsoir, c'est bientôt dit; mais qui êtes-vous? ou demeurez-vous?—Si je demeurais quelque part, je vous prie de croire que j'y serais plutôt à cette heure que sous le porche de Saint-Stephan. Qui je suis, cela ne sera pas long; on me nomme Joseph Haydn; ce matin encore j'étais enfant de chœur de la cathédrale; à présent je ne suis rien du tout et je ne sais pas encore ce que je serai demain.—Ah çà! on vous a donc renvoyé de la maîtrise, et pour quel motif?—Parce que je mue.—Qu'est-ce que ça veut dire?—Cela veut dire que j'ai perdu ma voix, parce que j'ai quinze ans et qu'il en devait être ainsi; je n'ai pas d'asile, je ne connais presque personne ici, et, pour ne pas importuner mes amis dont, au reste, je ne connais pas la demeure, j'ai pris le parti de me coucher ici. Etes-vous satisfaits? Puis-je continuer mon somme maintenant?—Vous continuerez votre somme si vous voulez, mais pas ici.—Et où donc?—A la maison des crieurs où vous allez nous suivre, et demain nous vous conduirons chez les personnes dont vous pourrez vous recommander, pour voir si vous nous avez dit vrai.—Soit, marchons.—Et Joseph se mit à suivre les crieurs, qui le menèrent à leur lieu de rendez-vous, bien chauffé, mal éclairé, mais où l'on pouvait au moins se reposer un peu plus à l'aise que sur les dalles de Saint-Stephan. Notre jeune homme fut enchanté du changement de chambre à coucher, et, sans plus s'inquiéter du lendemain, se mit à profiter du bon feu et du logement que sa bonne étoile venait de lui procurer. Mais dès que le jour vint, les questions recommencèrent, et comme il ne put nommer, parmi les personnes de la ville, que quelques musiciens qu'il avait rencontrés dans les concerts où il allait chanter, sans pouvoir indiquer leur logis, on le reconduisit chez maître Reutter, qui devait au moins répondre de lui. Il était à moitié chemin, escorté par deux gardes de nuit qui ne le quittaient pas d'une semelle, lorsqu'il aperçut un visage de connaissance: c'était un musicien rentrant chez lui, sa boîte à violon à la main, et venant sans doute de quelque noce où il avait dirigé l'orchestre. Il reconnut notre jeune homme: Eh! mon pauvre Joseph, où donc allez-vous en si singulière compagnie?—Ma foi, répondit Haydn, je sais bien où je vais maintenant, mais je ne sais pas où j'irai dans une heure; car on me conduit chez maître Reutter; il m'a mis à la porte hier soir, et comme je ne le crois pas disposé à me reprendre à présent, il faudra que ces Messieurs aient encore la complaisance de m'accompagner demain matin chez lui; puisqu'ils tiennent absolument à me procurer un logement de jour; celui qu'ils m'ont offert cette nuit me convient tellement sous tous les rapports, qu'il est très probable que j'irai m'y installer à la nuit tombante.—Ah çà! mais c'est une plaisanterie, reprit le musicien; comment! vous ne savez où aller?—Non, sur mon honneur.—Eh bien! il faut venir chez moi, nous logerons ensemble.—Mais vous me connaissez à peine; je ne sais même pas votre nom.—Que vous ignoriez mon nom, cela ne m'étonne nullement; je suis un pauvre diable de musicien, et je gagne à peu près ma vie. Vous, je vous connais fort bien; vous êtes artiste, nous sommes frères, presque aussi riches l'un que l'autre, mais vous avez du talent, vous ferez peut-être votre chemin; ne serez-vous pas heureux alors de m'obliger?—Oh! certes, de grand cœur.—Eh bien! donc, chacun son tour. C'est moi qui commence. Messieurs, continua-t-il, en s'adressant aux deux crieurs de nuit: Je me nomme Spangler, voici mon adresse, et je réponds de Monsieur, qui va loger avec moi. Voilà, je crois, votre mission accomplie; merci de l'hospitalité que vous lui avez donnée, et à laquelle il n'aurait pas eu besoin de recourir si je l'avais rencontré plus tôt. Au revoir!

Et nos deux amis, se tenant bras dessus bras dessous, arrivèrent bientôt à leur demeure commune. C'est un peu haut dit Spangler; mais cela a son avantage; une fois arrivé, on ne redescend plus que quand on y est tout à fait obligé, et cela vous fait travailler, en vous forçant de rester plus souvent à la maison. Et puis les importuns ne viennent pas vous déranger; ils ne se hasardent pas à monter, sans s'être d'abord informés en bas si vous y êtes, et vous pouvez, en toute sûreté, vous déclarer absent tant que vous le jugez convenable. Quand vous chanterez à pleine tête, et quand vous ferez résonner l'instrument le plus puissant, il y a une telle distance des étages inférieurs à notre petit paradis, qu'il n'y a nul danger que le bruit que vous ferez, vienne trahir votre présence. On était enfin arrivé à ce que Spangler appelait son petit paradis. C'était un grenier à peine meublé d'un lit, de quelques chaises, d'une table et d'un vieux clavecin.—Cela n'est pas beau, dit-il à son nouvel hôte; mais ici nous pourrons encore n'être pas trop malheureux; nous nous confierons nos peines, c'est déjà un soulagement; puis, nous ferons de la musique ensemble, et c'est une consolation. Et, pour commencer, vous allez me raconter pourquoi et comment ce vieux coquin de Reutter vous a si inhumainement renvoyé de la maîtrise.—Ah! ce ne sera pas bien long, répondit Joseph. Depuis deux ans, j'étais très mal avec lui, et il y a peut-être un peu de la faute de mon père, qui n'a jamais voulu consentir à ce que désirait Reutter. Notre maître de chapelle voulait, disait-il, assurer ma fortune et mon avenir; c'est une affaire que je n'ai jamais très bien comprise, et que vous m'expliquerez peut être, car vous devez avoir plus d'expérience que moi. Vous vous rappelez sans doute quelle belle voix de soprano j'avais, et l'effet que je produisais lorsque, le dimanche, j'avais quelque solo à chanter. Un jour que j'avais encore été mieux inspiré que de coutume, et que l'on avait paru très satisfait de moi, Reutter me fit monter dans sa chambre, après l'office. Mon enfant, me dit-il, car, dans ce temps-là, j'étais son Benjamin, et il avait toutes sortes de bontés pour moi, mon enfant, tu as une belle voix, tu ne chantes pas mal, et si cela pouvait durer toujours ainsi, tu serais trop heureux. Malheureusement, dans quelques années, tout cela va changer; tu vas devenir homme, tu auras de la barbe et tu ne pourras plus chanter sur la clé d'ut première ligne;—je ne comprenais pas quel rapport il pouvait y avoir entre la barbe et la clé d'ut première ligne; je le laissai continuer.—Il y aurait bien un moyen de te conserver ta belle voix claire, mais il faut un grand courage pour cela.—Qu'est-ce donc? l'interrompis-je.—Peu de chose, je te le dirai plus tard, mais cela ne peut avoir lieu que loin d'ici, en Italie. Je t'y enverrais à mes frais, à mes frais, entends-tu! et, au bout de deux ans, tu reviendrais ici avec la plus belle voix du monde.—Mais s'il ne s'agit que d'aller en Italie pour y acquérir une belle voix, il ne faut pas un grand courage pour cela, et je suis tout prêt à partir.—Il ne s'agit pas seulement d'aller en Italie. Là on trouve des hommes fort habiles, nous n'en avons malheureusement pas dans notre Allemagne qui au moyen de certains secrets, savent conserver la voix et empêcher la barbe de pousser. Je ne peux pas trop t'expliquer quels moyens ils emploient pour cela, parce que je n'en ai jamais essayé par moi-même, mais j'ai vu dans ma jeunesse plusieurs chanteurs qui avaient passé par là, et ils paraissent fort bien portans et très contens de leur sort. A ton retour d'Italie, tu m'appartiendras pendant dix ans, c'est-à-dire que, pendant dix ans, je te ferai une pension qui ne sera pas de moins de huit cents florins, et je pourrai, en revanche, te céder aux directeurs et aux maîtres de chapelle qui voudront profiter de ton talent.—Vous jugez que je fus enchanté d'une telle proposition; je sautai au cou de Reutter en le remerciant du bon conseil qu'il me donnait et de l'appui qu'il m'offrait pour m'aider à devenir un grand chanteur sur la clé d'ut première ligne: il fut convenu que je partirais dans quinze jours, et il me commanda de ne confier notre secret à qui que ce fût. Mais voyez quelle démangeaison de parler me prit: c'était aux approches de la saint Mathieu, et je ne manquais jamais à cette époque d'écrire à mon digne père, à l'occasion de sa fête. Ne m'avisai-je pas dans ma lettre de lui dire que dans deux ans j'aurais un revenu de 800 florins, que rien n'était plus facile à gagner, qu'il ne s'agissait que d'aller en Italie, où l'on m'empêcherait la barbe de pousser, etc., enfin, je lui racontai tout. Deux jours après, qui vois-je arriver à la maîtrise? Mon père, qui demande sur-le-champ à parler à Reutter. Ils restèrent enfermés une grande heure ensemble, et, quand mon père sortit, il avait l'air fort animé, et Reutter tout confus. Mon père me pressa tendrement dans ses bras. Mon bon Joseph, me dit-il, les larmes aux yeux, tu as bien fait de te confier à moi. Au nom de ce que tu as de plus cher, au nom de ta mère, je te défends de consentir à aucune proposition qui pourrait t'être faite, sans m'en prévenir et me demander mon consentement. Entendez-vous, Monsieur, dit-il rudement à Reutter, j'aimerais mieux qu'il ne fût toute sa vie qu'un pauvre charron comme moi que de jamais permettre.... cas....fin, au charron, c'est un homme, au lieu que.... et le reste fut tellement grommelé entre ses dents que je ne pus entendre la fin des paroles qui me semblent encore incompréhensibles, car, je vous demande un peu, quel bien cela pouvait-il faire à mon père que j'eusse de la barbe ou non? Mais je devais respecter sa volonté et je me soumis à ses ordres. A peine fut-il parti que Reutter, se tournant vers moi, me jeta un regard de pitié: Monsieur Joseph, vous êtes un sot, me dit-il, et un jour viendra où vous vous repentirez amèrement de votre niaiserie. A dater de ce moment sa manière d'être changea entièrement avec moi: je n'étais plus son élève favori; quoi que je fisse pour ne pas lui déplaire, je ne parvenais jamais à le contenter; à peine daignait-il me donner leçon, et, sans la complaisance de mes camarades qui me faisaient un peu travailler, je serais resté bien en arrière d'eux. Quand je vis que je ne pouvais pas devenir un chanteur, je pensai à une autre profession et je me mis à étudier la composition. J'avais découvert dans la bibliothèque de maître Reutter un traité de contrepoint de Fux. Je me mis avec ardeur à travailler sur ce livre que j'avais d'abord peine à comprendre; mais, petit à petit, mon intelligence s'est développée, et j'ai essayé d'écrire quelques morceaux que je n'ai jamais osé montrer à maître Reutter; mais je les ai quelquefois essayés avec mes camarades, et je vous assure que cela n'est pas trop mal; je vous les montrerai un de ces jours.—Cependant, il y a six mois, j'éprouvai plus de peine à chanter, ma voix s'enroua tout d'un coup, il me fut bientôt impossible d'atteindre les notes un peu élevées, et petit à petit je les perdis toutes. Je n'étais plus bon à rien. Hier, Reutter vint à moi, vers le soir: ce que je vous avais prédit est arrivé, me dit-il, votre belle voix est partie; maintenant, allez où bon vous semblera, j'ai fait pour vous tout ce que je pouvais faire. Et, en disant ces mots, il m'avait conduit vers la porte de la rue où il me poussait par les épaules. Mais que voulez-vous que je devienne? lui disais-je en pleurant.—Tout ce que vous voudrez, me répondit-il, il fallait m'écouter autrefois; à présent vous auriez 800 florins chaque année. Bonne chance! Et la porte se referma sur moi. Il était nuit, je n'avais pas soupé, j'avais froid; ce que j'avais de mieux à faire était de dormir. Vous savez la fin de mon histoire, qui, grâce à vous, ne s'est pas dénouée d'une manière trop défavorable. Eh bien! qu'en dites-vous?—Je pense, dit Spangler, que votre père a bien fait, que Reutter est un misérable, et que vous vous applaudirez un jour de n'avoir pas cédé à ses perfides conseils; maintenant, causons d'affaires: il faut tâcher de vous créer des ressources; vous ferez comme moi, vous viendrez dans tous les orchestres où l'on m'appellera; c'est un florin que cela rapporte chaque fois, et j'ai de ces occasions-là au moins cinq ou six fois par mois; nos bénéfices seront les mêmes, et j'espère ne pas doubler ma dépense; ainsi, vous voyez que c'est encore moi qui serai votre obligé. Par exemple, nous n'aurons qu'un lit: il est un peu dur et un peu étroit; mais on s'y accoutume bien vite. Je donne aussi quelques leçons; pendant que je serai en ville, vous pourrez étudier et travailler tout à votre aise, et quand nous nous trouverons tous deux au logis, eh bien! nous ferons de la musique ensemble, nous essaierons vos compositions; mais je vous en préviens, mon pauvre ami, il ne faut pas fonder trop d'espérance de fortune là-dessus; vous gagnerez plus facilement de l'argent en exécutant la musique des autres qu'en en composant vous-même; mais rien ne vous empêchera de barbouiller du papier pour votre amusement et même pour le nôtre. Voyons, avez-vous là quelqu'un de vos essais? Puisque nous n'avons rien de mieux à faire, faites-moi donc entendre quelque chose de vous.—Haydn tira un manuscrit de son petit paquet. Tenez, dit-il à son nouvel ami, voici une sonate de clavecin et violon. C'est une des premières choses que j'aie écrites; voulez-vous que nous la voyons ensemble?—Volontiers, répondit Spangler, et il alla tirer son violon de son étui. Tout en accordant son instrument, il réfléchissait à la difficulté qu'il allait trouver à héberger son commensal. Pour ne pas l'humilier, il lui avait tout peint en beau; mais il y avait une grande différence de la réalité aux espérances qu'il lui avait fait concevoir. Il était fort douteux qu'on admît Haydn dans les orchestres où l'on demandait Spangler, et il n'y avait pas à songer à lui procurer des leçons, inconnu comme il était; et d'ailleurs, quand même il en aurait trouvé, il lui aurait fallu des habits pour se présenter, et il était encore plus difficile de trouver un tailleur pour faire crédit, que des élèves pour prendre des leçons. Malgré ces réflexions peu rassurantes, le bon Spangler s'applaudissait de ce qu'il avait fait; il avait tiré de peine un artiste, un confrère, et il trouvait la récompense de sa bonne action en elle-même.

AD. ADAM, Membre de l'Institut.

(*A continuer.*)

VENTE A L'ENCAN.

☞ Nous appelons l'attention du public sur la grande vente de [illegible] qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de MM. [illegible] & Nevins, encanteurs, rue des Magasins, No. 37. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront dans le considérable stock offert en vente, une occasion d'assortir leurs magasins à des conditions extrêmement avantageuses. Pour plus amples informations, voyez l'avis à nos colonnes d'encans.

Université de la Louisiane.

☞ M. HENRY A. BULLARD, professeur de droit, commencera ses cours ce soir, à 7 heures, à l'ancien Collège Médical, rue de la Commune.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il continuera son [illegible] de commission générale, ainsi que les importations [illegible]
30 oct— [illegible] DUVIVIER.

FOIN—300 balles foin du Nord, 1re qualité, en débarquement du navire Wabash, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 93 et 95, Magasins.
2nov

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Steamship United-States, Hackstaff, pr New-York.
Navire Oneco, Drew, pr Liverpool.
Oceanus, Blaney, pr Liverpool.
Susan Lord, Chadbourne, pr Liverpool.
Barque Tartar, Paul, pr Boston.
Washington, Keating, pr Gibraltar.
Hanna, Schult, pr Brême.
Brick Marmic, Thorndyke, pr Savannah.
Harriet, Whitney, pr Phil.
Goelette Wm Ebbett, Lewis, pr Pensacola.
Mystic, Smith, pr Mobile.

ARRIVES.

Steamship Fanny, Scott, d'Apalachicola.
Navire Washington, Bartlett, de New-York.
Sailor Prince, M'Kechnie, de Liverpool.
Barque Teresa, Villanova, de la Havane.

—STEAMERS.—

Paris, Mason, de St Louis.
Saranak, McIntyre, de Pittsburg.
Amazon, Dobbins, de Louisville.
W A Violett, Gillett, de Pittsburg.
Embassy, Bennet, de Cincinnati.
Patrick Henry, Crosby, de St Louis.
Grand Turk, Robinson, de St Louis.
Atlantic, Brandwell, de St Louis.
Hannibal, Lusk, de St Louis.
Majestic, Kinloe, de Baton-Rouge.
Natchez, Holmes, de Shipwright's Landing.
Dorcas, Bennett, de la Balise.
Jas. L. Day, Wood, de Mobile.
Motezuma, Kelly, de Mobile.
Concordia, Vontagen, de Milliken's Bend.
Belle Isle, Jeffries, de Fort Adams.

Au bas du fleuve et montant.

Navire St Charles, de New-York; navire Diadem, de Liverpool; la barque Diana; une barque et une goelette dont le nom est inconnu.

MEMORANDA.

NEW-YORK 11 nov.—Arrivé navire Maid of Orleans, de la Nouvelle Orléans.—Expédié navire Caroline, Young; brick Wave, Jolino, pour le Mobile.

BOSTON, 8 novembre—Arrivé brick Caroline E. Platt, Pitman, de la Nouvelle-Orléans.

PHILADELPHIE, 10 novembre—Expédié, navire David K Aiken, Boyer, pour le Mobile.

DE NEW-YORK A LA NOUVELLE ORLEANS.

Navire à vapeur Crescent City, jeudi 16 Nov.
Navire à vapeur Falcon, mercredi 15 Nov.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Acadia, de Liverpool à Boston..........4 Nov.
Cambria, de Liverpool à New-York.........11 Nov.
Britannia, de Liverpool à Boston..........18 Nov.
Canada, de Liverpool à New-York..........25 Nov.

D'AMERIQUE.

Acadia, de Boston à Liverpool.........29 Nov.
Cambria, de New York à Liverpool.........6 Déc.
Britannia, de Boston à Liverpool.........13 Déc.
Canada, de New-York à Liverpool.........20 Déc.

☞ Le paquebot TORONTO, capitaine Parker, de New-York, est en déchargement au wharf de New-York, vis à vis la bâtisse Triangulaire. Les consignataires sont requis de faire recevoir immédiatement leurs marchandises sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
18 nov JOHN O WOODRUFF & Co,
93 et 95 rue des Magasins

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français LA LOUISE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire. TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
15 nov

☞ AVIS—Ni le capitaine ni les propriétaires du steamer DUROC ne paieront aucunes dettes de ce bateau et elles n'ont pas été autorisées par le capitaine ou les agents.
17nov W. L. BURGESS & Co. agents.

UN jeune homme capable de conduire une scierie à la mécanique pour faire des planches, désire trouver un emploi dans ce genre de travail. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 nov—1

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—En déchargement des navires Robert Burton et Champion de Philadelphie—62 mailles marchandises de 1ère qualité, se composant de bottines pour dames, fillettes et enfants, pantoufles à lacets, brodequins, etc., à vendre par
20 nov G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane.

Bottes et souliers.

155 caisses en déchargement des navires Rockall et Herculean, à vendre par
20 nov G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane.

RIZ—25 boucauts de la nouvelle récolte, en débarquement de la barque Walter, et à vendre par
20 nov B. VALLS, 37, rue de la Commune.

CHAMPAGNE—Les soussignés ont continuellement en main les marques suivantes: 300 paniers marque Navire; 50 do du Croissant, 150 do de Double couronne; 125 do marque supérieure Ruinart père et fils; 20 do marque Ancre; 30 au qualité supérieure Anges bleus, 60 [illegible]; 100 do de demi bouteilles, qu'ils offrent à vendre par
20 nov EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

EAU DE VIE—170 quarts de [illegible] première preuve marque P. H. Godard; 20 do do do Lafontaine, 16 demi do do do [illegible] 1815; 3 demi do quarts [illegible] Hennessey; 11 do do do do A. Seignette; 6 quarts do do do; 20 demi do do; [illegible] de Martin; 9 quarts do do; 9 demi do do A. Cartier?; 13 quarts do do do Léger frères, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
20 nov 17 et 19 rue St Louis

BLANC DE BALEINE—200 caisses New Bedford, grandeurs assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
20 nov Encoig. Magasins et Lafayette

HUILE DE CACHALOT—2000 gallons huile d'hiver blanche, marque Howland; 1000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
20nov enc. Magasins et Lafayette

SUCRE RAFINE—Sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins

RIZ—30 barriques riz, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins

SALERATUS—20 barriques, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS,
20 nov 66, rue des Magasins.

CHAUX—300 barils, en débarquement du brick Rockall, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins

CAFE DE JAVA—300 sacs, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—200 caisses à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins.

VIN DE MALAGA SEC—60 barils, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins.

COTONS ECRUS—100 balles Chicopee D, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins.

COTONS BLANCS—60 caisses, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins

EPICES—300 sacs piment, 30 do poivre, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins.

THE—200 caisses boîtes en ferblanc, 100 demi-caisses impérial et Powchong, 300 do 6, 8, 12 et 13 livres, Impérial, Poudre à Canon et Hyson, à vendre par
20 nov H. A. NORCROSS, 66, rue des Magasins

EN débarquement du navire français Mehemet Ali, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge de Bergasse.
730 paniers huile d'olive de 12 bouteilles, marque Piaguiol et Possel.
280 paniers huile d'olive de 24 demi bouteilles, marque Piaguiol et Possel.
100 caisses eau de fleur d'oranger.
150 do vin muscat.
50 do olives verdales.
50 do absinthe de Neufchâtel Brunetan & Co
25 do savon de Castille, bleu pâle,
10 malles parfumeries.
20nov AUG. MOLIER, No. 90, St-Louis

$50 de récompense.

Se sont absentés, le 14 septembre dernier, de l'habitation de M. V. B. Madmillon, paroisse St. Jean Baptiste, les nègres ci-après.

EZERAMEL MOORE, nègre rougeâtre, âgé à peu près de 24 ans, taille de 5 pieds 3 à 6 pouces.

JAMES SKINNER, nègre très noir, âgé à peu près de 23 ans, taille de 5 pieds 1 à 2 pouces, figure riante, portant des cheveux longs. La récompense ci-dessus sera payée pour l'arrestation des dits nègres, ou $10 pour chacun. S'adresser au propriétaire, à la paroisse St Jean Baptiste, ou à la Nouvelle-Orléans, à M. Martin, rue de Chartres, 171.
20 nov—3

$10 de *Récompense*.

PARTI marron de chez le soussigné, le nègre NARO, âgé d'environ 30 ans, ayant le teint très noir, beaucoup de barbe, n'ayant pas de dents sur le devant de la bouche.

La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui le logera dans une des geôles de la ville, ou le ramènera au No. 128, Vieille-Levée.
P. DINCH FILS,
J. AN SALVANT,
20nov—4Ops Paroisse Plaquemines

Marchandises Nouvelles en gros.

EN débarquement du navire Windsor-Castle, du Havre, à vendre par LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres:
Mousselines laine et cachemires d'Ecosse nouveautés.
Barèges unis, imprimés et écossais.
Mousselines laine unies, couleurs assorties.
Mérinos et cachemires, do do
Ecossais laine croisés et unis.
Guinghams écossais forts, couleurs foncées.
Foulards écossais et toile foulards glacée.
Gros grains, royales et taffetas noirs.
Moire noire et soieries façonnées et rayées.
Satin gros bleu de France et noir, de chemise blanc pour manteaux et mantelets, [illegible] couleurs et qualités assorties, cravates taffetas, gros grain et satin pour hommes de fantaisie pour dames, mouchoirs foulards différens genres, velours soie noirs et couleurs, draps et [illegible] noire et couleurs, bretelles différents genres et qualités, mouchoirs bordures blanches toile unie, de do à broderie, rivière et broder, cols et pèlerines mousseline brodée, do do en dentelle, dentelles blanches et noires, mouchoirs batiste imprimée, ombrelles satin et parapluie, mousselines brodées et à carreaux [illegible] [illegible] pour rideaux, manteaux cachemire riches [illegible] [illegible] [illegible]
LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.
[illegible]

VIN ROUGE doux pure jus, en baril, à vendre par P. CUSACHS,
Encoignure Condé et St Philippe

INSTITUTRICE.

UNE dame Anglaise qui a acquis de l'expérience dans l'enseignement en professant dans son pays, et qui a toujours fréquenté la bonne société, désire trouver une place d'institutrice dans une famille, soit en ville ou à la campagne. Elle peut enseigner les langues anglaise et française, le piano et la musique vocale, la musique sacrée et le dessin. Cette Dame accepterait également une situation de professeur de musique dans une institution, ou conducteur d'un chœur d'une église épiscopale. S'adresser par écrit à S T, au bureau de la poste. On donnera de bonnes recommandations. 16 nov

ON demande à louer deux NEGRES de 20 à 25 ans, pour travailler dans un atelier de cette ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21oct—☞

SARDINES A L'HUILE—3,000 demi caisses sardines de la nouvelle pêche, à vendre par
G. VALETON & Co,
18nov 21, Tchoupitoulas

PRUNEAUX—60 demi. caisses pruneaux de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, à vendre par
G. VALETON & Co,
18nov 21, Tchoupitoulas

A LOUER.

UN grand magasin et plusieurs appartements, avec jardin, cuisine et décharges, rue Ursulines, No. 65. 3lnov

SON EN GRENIER—6 chalands chargés de son en grenier, en débarquement et à vendre par
16nov Wm. L. BURGESS & Co.

MAIS JAUNE—276 sacs mais jaune, en déchargement du steamer Imperial, à vendre par
16nov Wm. L. BURGESS & Co.

500 sacs café, 400 caisses macaroni, 100 barils farine, 100 caisses thé, 100 caisses chandelles, 20 do savon assorti, 20 barriques lard salé, épaules et plats côtés, Poivre, épices, à vendre par
16nov Wm. L. BURGESS & Co.

AVIS.

LA Banque des Citoyens de la Louisiane, recevra jusqu'à samedi 11 novembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées pour la location séparée, et à bail de six mois, du 15 novembre 1848, des établissements ci-après décrits:

1o. La Salle de Bal St-Louis et ses installations, avec la chambre du billetier des dames et une chambre au-dessus, deux bureaux à l'entresol, et l'usage de la Rotonde les soirs de bal.

2o. Trois grands appartements et leurs dépendances au premier étage, encoignure St Louis et Chartres.

3o. Trois grands appartements et leurs dépendances au second étage, encoignure St Louis et Chartres.

4o. Un bureau au rez-de-chaussée, rue St-Louis, à droite de l'escalier de la salle de bal.

Loyer payable mensuellement et bonne caution requise.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la banque.

Par ordre de la Direction. M. MUSSON,
26 oct—3f par e Caissier.

BELLE PROPRIETE A VENDRE.

UNE belle propriété située rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, portant le No 116, mesurant 31 pieds 11 pouces de face sur 123 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble les améliorations: consistant en une maison de maître à 2 étages, cuisine haute, porte cochère, remise, écurie, water-works jusqu'au 1er étage, entre boutique sur toute la longueur du terrain, &c.

On peut visiter la propriété à toute heure du jour.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt, livrés par coupons, à la convenance du vendeur. Pour plus amples informations, s'adresser au No. 55, rue de la Vieille Levée.
16nov—1m2p

BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

11 octobre 1848.

LES propriétés suivantes appartenant à cette institution sont offertes en vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec 6 pour cent d'intérêt par an.

Si ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable d'ici au mois de février, elles seront alors vendues à l'encan. On pourra savoir les prix demandés pour ces propriétés en s'adressant au soussigné à la banque.

R. J. PALFERY, Caissier.

Deux maisons à magasins en briques en-tre rue Gravier, Nos 20 et 21, construites sur un terrain mesurant 65 pieds 6 pouces de face, sur 96 pieds de profondeur, louées à bail à $112 50 par mois.

Les magasins à trois étages Nos 105, 106 et 107, rue de la Nouvelle Levée. Le No 105 mesure 21 pieds 6 pouces 5 lignes de face; le No 106 mesure 19 pieds 6 pouces 3 lignes de face, et le No 107 une face 19 pieds 1 pouce 6 lignes do, sur une profondeur égale de 131 pieds 3 pouces.

Un magasin en briques à 4 étages situé No 90, rue de la Nouvelle Levée, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face, sur 91 pieds 9 pouces 5 lignes, et s'étendant 5 pieds 8 pouces 6 lignes, sur 92 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, donnant une profondeur totale de 130 pieds sur la ligne basse, loué à bail à $[illegible] par an.

DEUX MAGASINS en briques et à trois étages, avec la façade en granit, situés à l'encoignure des rues, et faisant face aux rues Conti, Levée et du Public Road, mesurant ensemble 43 pieds 10 pouces face au Public Road, 57 pieds 6 pouces face à la rue Conti et 62 pieds 4 1/2 pouces à la rue Levée, sur 60 pieds de profondeur sur l'autre côté, loués pour l'espace de cinq ans, à dater du 1er novembre 1847, pour la somme de $2,300 par an, payable par mois.

UNE MAISON de résidence, à trois étages et en briques, située rue Carondelet, entre Héva et Girod, dans le carré qui touche au coin de la Carondelet et Basin?. Le terrain mesure 35 pieds 9 pouces de face sur 130 pieds de profondeur, ouvrant dans le fond sur une ruelle de 60 pieds.

TROIS LOTS DE TERRE, rue Annunciation, situés dans l'ilot formé par les rues Robin, Annonciation, Bassin et Constance, mesurant chacun 60 pieds 9 pouces de face sur 130 pieds de profondeur.

QUATRE LOTS DE TERRE situés dans le même ilot et ayant les mêmes dimensions. 13 oct

Marchandises françaises.

LES soussignés ont reçu par les navires Rosine, Hartley et Windsor-Castle, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à bas prix:
3 caisses guinghams d'automne 4/4,
2 do damas rouge et bleu,
1 do chaussées? unis pour rideaux,
1 do indienne rouge uni pour rideaux,
balles calmande à pantalons,
1 caisse bas coton gris pour femmes,
1 do do do pour enfants,
6 do calicot blanc pour chemises,
1 do schalls cachemire imprimés,
1 do [illegible] imprimés riches,
1 do étrade noire,
8 do [illegible] pour robes 4/4,
2 do velours [illegible],
2 do [illegible] avec garnitures,
3 do foulards coton imprimés,
1 do mouchoirs coton batiste imprimés,
1 do chemisettes coton rayées,
1 do [illegible] indienne d'Alsace,
1 do barège imprimé,
1 do foulards soie pour la poche,
1 do mousseline laine imprimée et unie,
1 do moire noire et gros de Naples noir,
1 do mousseline de soie,
1 do soie et couleur à coudre,
1 do valenciennes, dentelles du Puy et de Mirecourt, tulle, valenciennes et Malines,
1 caisse boucles de nacre assortis,
1 do corsets, 1 do bonnets soie,
1 do galons fil français, 1 do allemand
1 do ombrelles soie poult-de-soie franges
1 do parasols soie noire 28 et 32 pouces,
1 do rubans satin, couleurs et numéros assortis
1 do taffetas unis, numéro do,
14 ballots jaconats imprimés,
2 caisses cols brodés pour dames et enfants,
1 do franges soie et passementerie assortis,
1 do drap noir sedan, qualité extra,
1 do satin laine noir do do,
1 do gants et mitaines fines,
2 do indienne française riche,
2 caisses mouchoirs cambric de toutes qualités,
1 do organdy imprimés riches,
1 do pantalons fourres,
1 do calicots écrus tricot,
1 do guinghams 27 et 30 pouces,
1 do indiennes impressions riches fond blanc.

N. B. Le plupart de ces marchandises ont droit au drawback et sont convenables pour le Mexique.

Aussi: en magasin un assortiment complet de marchandises américaines, anglaises et françaises.
16 caisses [illegible] nattes assortis pour patrons.
DUFOUR, DURAND & CO.,
24 oct 69, Chartres.

QUARTIER GENERAL.
Légion de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1848.
ORDRES GENERAUX, No 10.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 26 novembre prochain, à 9 heures précises du matin, en grande tenue, sur la Place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les Officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Chéry, un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite inspection.

La compagnie des Mousquetaires du Mont Vernon, lieutenant commandant Ferrari, se rendra sur la Place d'Armes pour fermer la grille et en garder les portes.

La Légion devant passer une partie de la journée pour manœuvrer et évolutions de ligne dans la plaine de Clarke, sur le chemin du Bayou, chaque homme se pourvoira en conséquence.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie; le lieutenant colonel J. D. Vigné, commandant la cavalerie, et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.

Par ordre,
20 oct J. L. LAMOTHE, Aide-de-camp.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía tomará las armas y se reunirá al paraje acostumbrado con uniforme completo y pantalon de paño, el domingo 26 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, para asistir á una revista de inspeccion, encargándose á los miembros activos sean puntuales á la hora indicada.

De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
18nov Sargento 1o.

A VENDRE par les soussignés à des prix modérés.

750 barriques vins rouges des marques St. Emilion Nos. 2 et 1, St. Estephe Médoc, Haut St. Emilion, St. Julien Médoc, Haut Brion, Grand Larose, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, 50 demi barriques mêmes marques.

F. & J. LACOSTE,
16nov 105, rue Royale

VINS—500 caisses vins St. Julien, Médoc, Cantenac, St. Laurent, St. Estephe, 1 et 2, Haut St. Emilion, Haut Brion, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Sauterne, Haut Sauterne et Barsac? [illegible]
F. & J. LACOSTE,
16nov 105, rue Royale

50 Caisses kirchwasser et absinthe, 1re qualité;
30 caisses vins d'Espagne assortis;
30 do curaçao et marasquins;
10 do fruits assortis, tels que cerises, prunes et poires;
[illegible] paniers cidres superfins;
[illegible] do bouteilles vides;
12,000 bouchons assortis.
F. & J. LACOSTE,
16nov 105, rue Royale

A Vendre en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge bon ordinaire.
30 barils vin blanc Haut-Sauterne.
[illegible]
Un assortiment de vin de Médoc, qualité supérieure.
[illegible]
20 do vin blanc Haut-Sauterne, en grandes et 1/2 bouteilles.
Par FOUCHT? [illegible]
4nov 30, Conti, entre Chartres et Levée.

HOSPICE DES ORPHELINS.

Bien référant à notre partie anglaise nos lecteurs verront que la vénérable dame Supérieure de l'Hospice des Orphelins dans la rue du Camp, fait un appel à la générosité des dames de la Nlle Orléans. Il s'agit de légères contributions individuelles pour aider à l'établissement d'une chapelle que l'hospice ne peut construire avec ses propres moyens, sur le terrain adjacent à l'ancien établissement. Les dames qui seraient disposées à contribuer à cette bonne œuvre pourront s'adresser à Mme Barjon, rue Royale. 13 nov—3f

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
CONSEIL GENERAL.

Séance de vendredi, 10 novembre 1848.

Il est ordonné par le Conseil-Général de la ville de N-Orléans, que l'ordonnance concernant l'inspection et le curage des bois de chauffage dans les limites de la Nlle-Orléans, approuvée le 3 décembre 1845, et l'ordonnance amendant celle qui précède, approuvée le 22 mars 1847, soient toutes les deux abrogées.
(Signé) WM. F. BAGE?, Prés.
Approuvé le 16 novembre 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
[illegible] 18 nov

Maison Rouge, entre les deux marchés.

LES soussignés, venant de recevoir des divers marchés d'Europe et des Etats-Unis, un assortiment bien choisi et très varié de marchandises de choix dans tous les genres, invitent le public à venir les visiter; ils offrent à vendre, à des prix bien modérés, les articles suivants:
Indiennes américaines, françaises, anglaises.
Châles cachemire de laine unis et brodés, 6, 8 et 10/4. Do cachemire.
Châles cachemire imprimés.
Do imitation cachemire.
Do tartan.
Ecossais laine et laine et coton.
Alpaca noir et écossais; do de satiné.
Do couleur broché.
Cachemires d'Ecosse.
Mérinos français noir et couleur.
Couvertures laine 2 pointes.
Do superfines 10 et 12/4.
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 10/4.
Serviettes damas; ouvré do.
Services de table fil blanc damassé.
Mouchoirs madras et imitation.
Cotonnades assorties.
Couvertures françaises unies et à dessins.
Do do à petits carreaux p. enfans.
Flanelles blanches diverses qualités.
Do rouges, bleues, jaunes et vertes.
Bas et chaussettes de laine et de coton.
Une grande variété d'articles pour dames et hommes, tels que cravates satin, écharpes, bas, &c., &c., qu'il serait trop long d'énumérer ici.
18 nov PAUL ALDIGÉ & Co.

MESSIEURS PAUL ALDIGÉ & Co, viennent de recevoir, par les derniers navires arrivés de France et de New-York, et pour le nouveau magasin qu'ils ont ouvert, le 20 octobre, rue Royale, No. 232, entre Dumaine et Ste-Anne, les marchandises suivantes, qu'ils continuent à vendre à des prix très modérés:
Soieries pour robes; barèges nouveaux dessins.
Tartans écossais pour habillements d'hommes et d'enfants.
Broderies de toute espèce.
Une grande variété de châles cachemires.
Franges et passementeries.
Mousseline de laine unie, noire et couleur.
do do imprimée.
Mérinos français pour robes, couleurs assorties.
Florence de toutes nuances; moire noire.
Pièces soie écossaise.
do crêpe de Chine, imprimée.
Crêpes de différentes couleurs.
Gants de soie noire et couleur.
do peau glacée; de couleurs.
Cravates noires et fantaisie, etc. etc. 18 nov

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs.
Garanties de la récolte de 1848.

VENANT d'arriver par les derniers arrivages de Philadelphie et à vendre au No 89 rue Gravier, (autrefois 11 rue Common) un assortiment complet de graines comprenant toutes les qualités cultivées en hiver et à vendre à des prix modérés par WM. DINN, agent.
☞ Observez No 89, rue Gravier, maison d'encoignure Tchoupitoulas. 18 nov

ALCOOL—20 barils alcool 95 92, à vendre par P. CUSACHS,
16nov encoig. Condé et St-Philippe

THEREBENTINE—15 barils essence thérébentine, à vendre par P. CUSACHS
16nov encoig. Condé et St Philippe.

CIRE BLANCHE—300 liv. cire blanche, récemment reçue de la Havane, à vendre par P. CUSACHS
16nov encoig. Condé et St-Philippe

CHAUX de Thomaston, en déchargement des bricks Général Taylor et Edward, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11, Magasins Rouges 3me Municipalité. 14nov

150 barils ciment hydraulique en déchargement de la barque Brand et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me municipalité. 14 nov

300 barils Plâtre de Paris, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, rue Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 14nov

CHAUX en barrils, barriques et sacs, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me municipalité. 14nov

10 barriques Huile de Baleine? en déchargement du navire St-Petersbourg, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me municipalité. 14nov

100 barriques cendres de Soda, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, rue Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me municipalité. 14 nov

CHAUX de marbre en grands barils, pour la fabrication du sucre, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 14 nov

SACS EN PITRE—300 balles sacs en pitre de deux boisseaux et demi, à vendre par C. J. WHEELER,
20 nov 5, Bank Place

SEL—Un chargement de sel de Liverpool, fin et commun, à vendre par C. J. WHEELER,
16 nov 5, Bank Place.

SEL—400 sacs fin de Liverpool, en débarquement et à vendre par C. J. WHEELER,
16 nov 5, Bank Place

400 barils farine, à vendre en consignation, suivant la dite [illegible]
17 nov W. L. BURGESS & Co, agents.

476 sacs mais en steamer P the No 2, à vendre par W. L. BURGESS & Co, agents.
17 nov

2200 sacs son en magasin et à vendre par W. L. BURGESS & Co, Agents.
17nov

100 barils beurre frais de St Louis, à vendre par W. L. BURGESS & Co, Agents
17nov

BEURRE DE GOSHEN—10 firquins de beurre de première qualité, en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co,
17 nov Encoignure Magasins et Lafayette

CIGARES—400 milliers Regalias et Milliares, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov 23, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov 23, Vieille Levée.

TABAC—400 balles tabac de Cuba, en magasin, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17nov 23, Vieille Levée.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
25 caisses pruneaux à l'eau de vie.
40 do fruits assortis do
PEYROS FRERES,
17nov coin Royale et Dumaine

Passementerie—Passementerie.

2 Caisses grande nouveauté passementerie noire et couleur, en débarquement de l'Harmonie du Havre, à vendre par B. DE GOER & REVILARD,
16 nov 21, rue des Magasins.

100 Paniers vin de Champagne, qualité supérieure, en magasin et à vendre par LEOPOLD BAZINET,
16 nov 86, St-Louis

ABSINTHE suisse—20 caisses de la marque Dubied père et fils, à vendre par LEOPOLD BAZINET,
16 nov 86, rue St-Louis

TOILE à voiles de coton de la manufacture de John Colt (Paterson New-Jersey) en magasin et à vendre par LEOPOLD BAZINET,
16 nov 86, rue St-Louis

ENCORE UN PEU DE [illegible] Buena Vista:

250 caisses vin rouge de Buena Vista. L'étiquette représente le général Taylor à cheval avec les noms de Palo Alto, Resaca de la Palma et Buena Vista, dans ses étiquettes. Le vin est de première qualité. J. P. [illegible] & Co,
16 nov 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—100,000 de différentes marques, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par B. VALLS,
15 nov 37, Commune

CIGARETTES—17 barils et 3 demi do, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par B. VALLS, 37 Commune.
15 nov

TABAC—50 balles de la Havane, et 100 de Cuba, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune.

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses blanc et jaune à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune

ESSENCE d'Anis et de Peppermint, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune

GUAVA en caisses de deux et quatre livres, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, rue Commune

NOIR ANIMAL—60 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

CHARBON [illegible]—2 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

RAISINS de Corinthe—20 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

DEMERARA—25 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

GRAINES pour oiseaux—2 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

TABAC DE LA HAVANE—100 balles Vuelta de Abajo, en caque et tripes, à vendre par L. CANTIN,
14nov 73 Tchoupitoulas? Magasins.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivants:
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Lundi, 20 novembre 1848.

La reprise de
LUCIE
DE LAMERMOOR,
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.
☞ On commencera à 6 heures et demie.

JOURS DE SPECTACLE:
Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 25 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N.B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

POUR NEW-YORK TOUCHANT A LA HAVANE.

Le steamer neuf et bon marcheur FALCON, capitaine J. W. Thompson, partira pour les ports ci-dessus vendredi 1er décembre, à 5 heures P. M. Le plan de la cabine est exposé chez les soussignés, où l'on doit retenir un passage. Aucune cabine ne sera considérée engagée que lorsque le prix en aura été payé.

Les passagers pour la Havane sont requis de prendre leurs passeports chez le consul espagnol, rue St Louis.

Ce steamer ne prend du fret que pour New York seulement.

PRIX DU PORTAGE—Lettres pour la Havane, simple feuille 12 cents; double do 20 cents, journaux 3 cents pièce. Les lettres pour New York, gratuites.
PARADISE SAFFARANS & Co.
16 nov 67 rue Gravier

POUR CHAGRES, CALIFORNIE ET OREGON.

Le steamer FALCON, capitaine W. J. Thompson, de la poste des Etats-Unis, partira de ce port pour CHAGRES, avec les malles pour la Californie et l'Orégon le 1er janvier prochain. Pour fret et passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à PARADISE SAFFARANS & Co,
14 nov 67 rue Gravier

AVIS AUX FAMILLES.

CONSACRANT tout son temps et donnant tous ses soins aux élèves du WASHINGTON HIGH SCHOOL, M. de la Gracerie a l'honneur de prévenir les familles qu'il ne donnera plus de leçons particulières.

Pour répondre aux instances honorables qui lui ont été faites, M. de la Gracerie ouvrira, pour les dames et pour les jeunes personnes, le 4 décembre prochain, à 7 heures du soir, dans les vastes salles du WASHINGTON HIGH SCHOOL, des cours supérieurs sur la grammaire française; sur l'histoire générale; sur la géographie descriptive et l'histoire naturelle.

Ces cours qui seront suivis *gratis* par les élèves de la première classe de l'institution dirigée par Mme de la Gracerie, auront lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

La série des cours sera terminée le 15 mars 1849. Pour les conditions s'adresser au WASHINGTON HIGH SCHOOL, rue de l'Esplanade, 55.
14 nov—1M—3ps

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
Dirigée par MME GRANET.

CE pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Douane, 86, entre Royale et Bourbon.

Il reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également professés en anglais et en français, et toutes les classes sont en plein exercice. 31oct—3m

AVIS—Une assemblée des actionnaires de la fonderie de Belleville, aura lieu au bureau de A. C. Ainsworth, lundi soir, 20 courant, à 5 heures.
E. W. HOOKS,
17nov—3f Secrétaire

DEMANDE—On demande un bon ouvrier artisan français pour aller à la Mobile où il aura un emploi permanent et de bons appointements; il est inutile de se présenter si l'on ne réunissait pas les conditions indiquées ci-dessus.
H. H. BRUMELL,
17 nov—3f 10, rue Gravier

A VENDRE.

Magasin de marchandises sèches.

SITUE dans un des meilleurs quartiers de la 1re Municipalité, il est bien achalandé. On cédera le bail.

Pour les conditions, s'adresser à VANNIER, rue Robertson, 297. 17 nov—1

AVIS AU PUBLIC.

LE public est prévenu qu'à dater de ce jour M. Louis Frénault ne jouera aucunes dettes contractées par Mme Frénault, sa femme.
17nov—3f Nlle-Orléans, 17 nov. 1848.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi 27 courant, de 10 à 2 heures P. M., au Bureau.
15 nov F. J. FORSTALL, Secrétaire.

Mme G. BOYER

A l'honneur de prévenir le Public qu'il commencera à des leçons en ville, quelques heures dont il peut disposer dans la journée, rue Conti, No 145.
13nov—1m

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par
T. LEDUC, Armurier.
30, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.

Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du Magasin qui existait rue de Chartres sous la raison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement. 11nov—6m

A VENDRE—Un assortiment de gants de laine français, fourrés et non fourrés. Aussi quelques tapis de laine français. S'adresser à EDW. SHIFF,
11nov—☞ No. 7?, rue du Canal

J. P. LASSERRE, Coutelier,
Rue Condé, No 29, en face la rue Madison,
Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Dentistes qu'il vient de recevoir de M. Charrière, de Paris, par le navire John Cadmus, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que bistouris, pinces et aiguilles, acier et argent, à porte-feuille et autres, instruments d'amputation, trépans, cathéters, lithotritie, accouchement et autres spécialités de tout genre, sondes, et en général tous les instruments utiles à l'art chirurgical. Il fabrique tous les objets ci-dessus et autres, fait les réparations et tout ce qui est utile à leur entretien. Il fabrique les bandages herniaires et appareils orthopédiques.

Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux fins de tout genre et de toutes grandeurs, couteaux, canifs, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs, cuirs à rasoir et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.
11nov—3m J. P. LASSERRE.

REPRISE DE LA PUBLICATION DES SEPT PECHES CAPITAUX.
PAR EUGÈNE SUE.

LA deuxième livraison du troisième péché, LA COLERE, est en vente chez
VICTOR HEBERT, Libraire,
16 nov 149, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, St-Estèphe;
30 do do do St-Julien;
30 do do do St-Emilion;
20 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
25 do do do Haut Preignac.
100 caisses de 12 bouteilles vin rouge Bordeaux.
100 do do do vin blanc H. Sauterne
6 do contenant 150 paniers anisette supérieure de Chauvet, par VON. MAIGNAN,
16 nov 87 rue St-Louis

SOCIETE.

LES soussignés ont formé une société pour la transaction des affaires de commission en général, sous la raison de A. BIDAULT & Co. au No 9, Bank Place.
A. BIDAULT,
M. D. McLEAN.
10 nov—2sf

Cheap Cash Store,
Encoignure Bourbon et Bienville.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement, ce qui lui a permis d'ajouter à son assortiment de marchandises sèches, une variété de choses pour dames.

Mérinos, cachemires et barèges, Bas de tous genres, Parfumerie et articles de fantaisie, indiennes françaises et américaines—toile, linon, damas, etc. Ainsi qu'une grande quantité d'articles trop nombreux pour être énumérés. 13 nov

A VENDRE en débarquement du navire Mehemet-Ali, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleur d'oranger, triple grande qualité, à vendre par N DUDOUYT,
13 nov 13 rue Toulouse

CHANGEMENT DE DOMICILE.—JEAN DE URBANA a transporté son Bureau du No 59, Vieille Levée, au No 47, rue Bienville. 8 nov

FOIN—Un lot de foin du Nord, de qualité supérieure, en débarquement en face de la halle aux légumes de la première Municipalité, à vendre à bon marché et en lots à la convenance des acheteurs. S'adresser de suite sur les lieux. 8 n

A. M. JONES & LYMAN POTTER,
Avocats, No 22, rue Nevis,
Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 oc—1an

POTASSE rouge en baril; do blanche do
Sel de soude et super carbonate de soude.
Or en feuilles pour dentistes.
do do pour peintres.
Diamants pour vitriers; Sulfate de quinine.
Calomel à la vapeur, anglais.
Opium de Smyrne, importation directe par Boston, etc. etc. etc.
En débarquement et à vendre par
H. CONRADES?, Droguiste en gros,
16nov Encoig. Magasins et Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux.
[illegible] barriques vin Médoc ordinaire.
20 do do de Haut Preignac, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
16nov 17 et 19, St-Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—[illegible] en débarquement, à vendre par
G. C. NOBLE?,
16nov 30, rue de la Douane

A VENDRE pour clore diverses consignations: [illegible]
16nov VIC. MAIGNAN,
87, St-Louis

Mlle CHARLOTTE LEVY,
90 RUE ROYALE,

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle arrive de Paris, où elle a fait choix d'un magnifique assortiment de marchandises de fantaisie, telles que fleurs, dentelles, nouveautés, etc. etc., le tout du dernier goût et des modes les plus nouvelles.

Mademoiselle Levy n'ayant pas l'intention d'ouvrir un magasin cette année a l'honneur d'informer ses pratiques et les personnes qui voudraient la patronner, qu'elle désire se défaire de ses marchandises le plus tôt possible et qu'elle les vendra aux prix des plus modérés. Les modistes pourront s'assortir chez elle au prix coûtant.

Elle a importé un très bel assortiment de velour cachemires et manteaux pour dame.

Mlle Levy continuera à se charger de la confection des robes, manteaux et mantelets.
12 nov—☞

F. FRYER.

MME F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle ouvrira jeudi, 16 novembre, son assortiment de chapeaux d'hiver, et de grandes nouveautés de tout genre.

N. B.—On demande des ouvrières en couture.
13 nov

MADEMOISELLE SONTAG,
No 58, rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment de modes et nouveautés et qu'elle se charge également des commandes de manteaux, mantelets et robes.

N. B. On demande des ouvrières. 13nov—3

MME DUBALEN

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris un assortiment de nouveautés à la dernière mode. Elle a reçu des ROBES en mousseline brodée très riches et des ECHARPES pour mariées, des Manteaux satin à la reine, toute couleur, Manteaux et chemises grands et un assortiment de Chapeaux et Capotes au dernier goût. Elle en fera l'ouverture le 16 courant, rue Royale, 136.

☞ Mme Dubalen demande 2 ouvrières pour faire des Modes. 13nov

MME NORES

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses MODES D'HIVER, Samedi 18 novembre. 15nov—1f

MAISON BELOUVRE

Rue Royale, No 141.

MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera jeudi 16 novembre, l'ouverture de ses chapeaux et autres marchandises d'hiver.
14 nov—3f

Magnifique assortiment d'habillement d'hiver.

No. 13, rue du Camp.

LE soussigné est arrivé depuis peu du Nord, où il a fait fabriquer dans les meilleures manufactures, un grand assortiment de linge fait au dernier goût. Les personnes qui désirent faire emplette d'habillements, ainsi que les marchands, sont invitées à venir visiter ces marchandises.

Les articles suivants seront vendus au-dessous du cours auquel on pourrait les acheter dans tout au tre magasin du Sud.

HABITS et REDINGOTES drap noir, PALETOTS et SACS noir, brun, bleu et olive. PANTALONS casimir noir et fantaisie, PANTALONS cuir laine noir supérieure, HABITS à la Dorsay de toute façon, SACS Tweed vert brun, GILETS en satin noir brodé, GILETS blanc brodé, de fantaisie et en satin.
5nov M. BARNETT.
13, rue du Camp

AIMEZ VOUS LA BONNE BIERE?

Venez chez J. PELS,
24 oct—3m 236, rue Royale.

CAFE CONTI,

TENU PAR J. N. LONGHI,
No. 95, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Salon de Société, Billard, Café, Chocolat, etc. etc.
NOUVELLE-ORLEANS.
20 oct—1m

J. H. SWOOT?,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5 juin—1an.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien.

Encoignure Douane et Dauphine.

Le bureau du Dr. J. C. LANDREAUX est dans la même maison. 24 sept—1an

A partir de ce jour, les soussignés conduiront leurs affaires de courtage, sous la raison d'ABAT & GENERES.
Nlle Orléans, 1er novembre 1848.
L. ABAT.
L. F. GENERES.
1nov—1m 69, rue Royale.

ON demande à louer DOUZE NEGRES pour travailler jusqu'à la fin de la roulaison, sur une habitation à St-Jacques, s'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
31oct—☞ No. 10, rue Conti

Quincaillerie! Quincaillerie!

Vente au prix coûtant pour clore une Société, au No 62, rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre leur stock de Quincaillerie, soit en gros ou en détail, au PRIX COUTANT. Les Marchands de la campagne, les Habitants et autres personnes feront bien de venir visiter notre Magasin, car nous sommes disposés à vendre nos marchandises au-dessous du prix auquel on pourrait les importer.
1nov E. WEYMAN & Bro.

Cornet à Piston.

A VENDRE un magnifique et excellent CORNET à trois pistons, en sabiler?, garni en cuivre rouge canné, avec deux embouchures en argent et un bonnet en racine de bois. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 nov

TABAC—101 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Milaudon, à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15 Conti.

TABAC—44 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en magasin, à vendre par
14 nov J. & J. TARDOS. 15 Conti

COGNAC—10 quarts Jean Louis 1846, 10 barils do do, en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15 Conti.

PRUNES—40 caisses prunes en compotiers, en débarquement du navire James Perkins de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15, Conti.

COGNAC—5 demi-pipes Martell? cognac 1831, 10 quarts do, do do do, en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, à vendre par
14 nov J. & J. TARDOS, 15 Conti

CAFE—30 sacs café, en débarquement du brick Milaudon, de la Havane, à vendre par
14 nov J. & J. TARDOS, 15 Conti

CHAUSSONS DE LAINE—500 douzaines chaussons de laine tricotés, très forts, à vendre par FROST & Co,
14 nov 16, rue des Magasins.

CHAPEAUX DE LAINE—300 caisses chapeaux de laine noirs et blancs, pour les plantations, à vendre par FROST & Co,
14 nov 16, rue des Magasins

A VENDRE, en débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux:
50 barriques vin St Julien Médoc.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
14 nov N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

EN magasin, pour clore une facture:
20 caisses chandelles (stéarine) de 6 à la liv.
30 barils bon beurre de l'Ouest.
9 jarres do do.
14 nov N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

HUILE DE PLAGNIOL—300 paniers par le navire Mehemet Ali, à vendre par
J. F. BERNIER & Co,
14nov 34, Vieille Levée.

VIN—700 caisses St-Estèphe et St-Julien, en magasin et à vendre par
J. F. BERNIER & Co.
14nov 34, Vieille Levée

VINS—100 barriques vin de Bergasse, en magasin et à vendre par
J. F. BERNIER & Co.
14nov 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane.—50 caisses sucre blanc et jaune, en déchargement et en magasin, à vendre par L. CANTIN,
14nov 73 1/2 Magasins

SUCRE.—70 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Milaudon, et à vendre par L. CANTIN,
14nov 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC CUBA—100 balles tapes en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
14nov 73 1/2, rue des Magasins.

CIGARES en débarquement du brick Milaudon de la Havane, 283,000 cigares des meilleures manufactures, à vendre par
14nov LABORDE & XIQUES
31, Commune.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14nov 31, Commune

EN débarquement du navire français Méhémet-Ali, venant de Marseille, le soussigné offre à vendre, 400 paniers huile, marque Piaguiol, de 24 carafes.
14 nov B. LANATA,
9 Jefferson

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
20 barils vin Sauterne, vieux.
25 barriques vin, bon ordinaire.
20 caisses absinthe.
14 nov B. LANATA,
9 rue Jefferson

A VENDRE en magasin, pour clore diverses factures:
25 barriques vieux vin de Bourg? et St-Julien.
30 do bon vin au-dessus de l'ordinaire pour familles.
20 do vieux vin de Mousseillon.
10 demi barriques vin Haut Talence.
20 barils vin de Medoc; 20 do Porto.
20 barils vinaigre Français.
8 quarts de pipes vieux Cognac, marque le Coq 1825.
150 caisses vin rouge St-Julien Medoc.
25 do do 24 demi bouteilles.
150 do vin blanc, do 24 demi bouteilles.
100 do absinthe suisse de diverses marques.
50 do do Suchard? et Brunetan.
150 do de Salsifis, Champignons et Pois, Toyennenaux.
100 do de prunes à l'eau de vie diverses marques.
[illegible] do de poires à l'eau de vie do do.
100 de cerises, do do do; 20 do vin Muscat, première qualité; 72 balles de 25,000 bouchons pointus; 2 balles de 15,000 do do; 4 balles 15,000 de régulier; 150 douzaines vides de 3 gallons.
8 caisses foulard français pour doublage de navire N. DUDOUYT,
13 nov 13 rue Toulouse

A Vendre par le soussigné:
[illegible] demi barriques [illegible] vieux, gelée de gouyave; 100 bouteilles à [illegible]
[illegible] de [illegible]; 100 demi do cèpes.
[illegible] [illegible] de Lyon.
[illegible] fromage Gruyère.
Un grand assortiment de comestibles pour famille, etc. etc.

Porc de St-Louis (Missouri).
[illegible] caisses, en grandes boîtes, demi boîtes et quarts.
[illegible] [illegible] boîtes, demi boîtes et quarts.
[illegible]
Conserves de marine, convenables pour les voyageurs.
J. PERRIN?
27 mars coin Royale et St-Pierre